

Emancipation des Femmes et Organisations Rurales  
(Projet EFOR) en Tunisie

## **TERMES DE REFERENCE**

### **Diagnostic participatif Genre dans les communautés cibles**

Gouvernorats de Béja, Kasserine et Gafsa

Juin 2023

## Table des matières

1.	Contexte général du projet .....	3
2.	Le projet EFOR : .....	4
	Objectif général du projet .....	4
	Objectifs spécifiques.....	4
	Bénéficiaires .....	5
3.	La mission de Diagnostic Participatif Genre (DPG) : objectifs, méthodologie, livrables attendus..	5
	Objectif et cibles de la mission .....	5
	Méthodologie et déroulé de la mission.....	6
4.	Livrables attendus : .....	9
5.	Durée de la mission .....	10
6.	Coordination de la mission entre l'équipe EFOR et le Prestataire .....	10
7.	Logistique et sécurité .....	11
8.	Profil des expert-es recherché-e .....	11

## 1. Contexte général du projet

Le secteur agricole représente un pilier important de l'économie tunisienne, contribuant à 17 % du PIB national et employant environ 16 % de la population active.

En agriculture, les femmes en milieu rural fournissent 85 % des produits alimentaires et jouent un rôle prépondérant dans la création de richesse et la contribution à la sécurité alimentaire. Cependant, leur participation dans les structures professionnelles agricoles de base est traditionnellement plus limitée par rapport à celle des hommes, et elles sont encore victimes de nombreuses discriminations. Ainsi, les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes en termes d'accès aux financements, aux services publics, aux marchés, aux crédits, le manque de mobilité et de choix, l'accès à l'information, l'éloignement des postes de décision, les possibilités de participation à la vie sociale et économique, etc. Seulement un cinquième des femmes (19,3%) disposent d'une source de revenu propre contre 60% pour les hommes. Les femmes souffrent plus du chômage que les hommes. Ainsi, au troisième trimestre de 2020 le taux de chômage était de 13,5% pour les hommes et de 22,80 % pour les femmes.

Le travail agricole des femmes est pour l'essentiel dans le cadre d'exploitations familiales, en tant qu'« aide familiale » (c'est-à-dire du travail familial non rémunéré) pour une production vivrière et/ou commerciale. Par ailleurs, seulement 5% de la population des promoteurs de projets agricoles sont des femmes, 8.2% sont des exploitantes agricoles et seules 4 à 6% parmi les entrepreneures agricoles détiennent des titres de propriétés foncières.

Ainsi, bien que la Tunisie soit considérée comme pionnière en matière de droits des femmes dans le monde arabe, les femmes restent discriminées en raison de normes sociales et juridiques. De plus, la pandémie de Covid-19 a durement frappée l'économie tunisienne, aggravant le chômage, en particulier chez les femmes, et créant une situation économique et sociale fragile.

La précarité économique et sociale chez les femmes dans le secteur agricole est un problème complexe qui persiste et qui est alimenté par des représentations et des normes sociales discriminatoires. Ces préjugés limitent considérablement les opportunités disponibles pour les femmes dans le secteur agricole, ce qui aggrave encore leur situation précaire.

Dans ce cadre le projet Emancipation des Femmes et des Organisations Rurales (EFOR) financé par l'AFD, mis en œuvre par Expertise France a été lancé en mars 2023 sous le pilotage du MARHP (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche) et du MFFEPA (Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Agées).

En Février 2023, un Accord Cadre a été signé entre l'Agence Française de Développement (AFD) et Expertise France (EF) pour la mise en œuvre du Projet EFOR en Tunisie. L'enveloppe totale est de 4,5 Millions d'euros alloués sur 4 ans. Entre avril et novembre 2022, deux rapports ont été conduits par des consultants et l'équipe siège d'Expertise France (EF) : une étude réalisée par le cabinet TERO lors d'une mission de terrain de 5 jours conjointe entre EF et l'AFD menée en septembre 2022 et une offre technique. Ces deux documents ont permis de finaliser les documents de formulation du programme : cadre logique, objectifs généraux et spécifiques ainsi que les principaux résultats attendus pour EFOR.

La période indicative de mise en œuvre d'EFOR est de 48 mois à compter du 1 mars 2023. La phase de démarrage est estimée à 6 mois, permettra principalement de recruter la suite de l'équipe projet (coordinateurs terrain, assistant de projet, chargé de suivi-évaluation), de réaliser les diagnostics initiaux, préciser l'enchaînement des activités à réaliser ainsi que le calendrier prévisionnel pour les 42 autres mois de mise en œuvre, mettre en place le système de suivi-évaluation en lien avec les acteurs du projet, préparer la convention quadripartite EF-AFD-Ministères pilotes, définir les missions des comités de suivi et les mettre en place.

C'est dans ce contexte, de production d'études et de diagnostics complémentaires et de définition de la stratégie d'intervention du projet EFOR, que s'inscrit la présente mission.

## 2. Le projet EFOR :

Le Projet « **Emancipation des femmes et organisations professionnelles (EFOR)** », est mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec le MARHP et le MFFEPA au niveau des trois gouvernorats de Béja, Kasserine et Gafsa. Le projet adopte une approche territoriale, participative et sensible au genre, intégrée à toutes les composantes du projet. Il intervient sur trois niveaux :

- **Au niveau micro** : une intervention au niveau des femmes et des hommes, des ménages, des OPA (Organisation Professionnelle Agricole) et des communautés directement ou à travers des OSC (Organisation de la Société Civile) nationale et régionale. Ces OPA bénéficieront d'appuis matériels, et de formations dans le cadre de modèles économiques inclusifs et favorisant une plus grande égalité femmes hommes ;
- **Au niveau méso** : l'accent sera placé sur les institutions et leurs modes de fonctionnement en termes de politiques et de compétences en matière de genre ;
- **Au niveau macro** : ce sont les politiques publiques et leur mise en œuvre qui sont au centre de l'intervention du projet.

### Objectif général du projet

La finalité du projet est d'améliorer l'égalité des femmes et des hommes dans le secteur agricole en Tunisie, par un appui multidimensionnel aux dynamiques d'émancipation économique des femmes agricultrices.

### Objectifs spécifiques

L'objectif spécifique est d'améliorer l'autonomie socio-économique et les revenus agricoles des femmes travaillant sur les exploitations familiales et/ou impliquées dans des groupements féminins de transformation/commercialisation de produits agricoles dans trois gouvernorats de Tunisie et ainsi revaloriser leur statut au sein de leur famille et de leur communauté.

L'adaptation des exploitantes agricoles aux effets du changement climatique sera également au cœur des objectifs de ce projet.

## Bénéficiaires

Le projet EFOR appuiera les groupements féminins (les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) ayant une reconnaissance et un statut légal), soit sous forme de Groupement de Développement Agricole (GDA), soit sous forme de Société Mutuelle de Services Agricoles (SMSA). Les cibles incluent aussi :

-Les femmes leaders :membres de ces groupements et pour certaines d'entre elles jeunes diplômées de l'enseignement supérieur, elles ont été identifiées comme un autre élément moteur du projet. Pour beaucoup, elles se heurtent à des difficultés (des activités qu'elles ne maîtrisent pas, des compétences qui leur manquent, des résistances) qui ont le potentiel d'éroder leur énergie et leur capacité à la fois à développer des activités économiques, et à produire du changement social.

Les membres des groupements féminins seront la cible de nombreuses activités : à la fois comme membres des groupements, comme agricultrices et comme membres de foyers et de communautés dans lesquelles le projet sera actif. A noter qu'à Béja certains groupements sont majoritairement (et non exclusivement) féminins : il est souhaitable que les hommes puissent participer à certaines des activités lorsque cela est utile (notamment pour les activités de sensibilisation).

-Les exploitations dans lesquelles ces femmes travaillent, et les membres de leurs foyers.

-Les communautés (villages, quartier) dans lesquelles les groupements sont basés.

Le projet prévoit également la collaboration avec des Organisations de la société civile (OSC), actives sur les questions d'égalité en Tunisie pour la mise en œuvre de plusieurs de ses activités.

### 3. La mission de Diagnostic Participatif Genre (DPG) : objectifs, méthodologie, livrables attendus

#### Objectif et cibles de la mission

La mise en œuvre du projet EFOR prévoit de commencer par un travail de diagnostic participatif « Genre » **visant à identifier les contraintes spécifiques qui limitent les opportunités offertes aux femmes et aux filles en milieu rural : opportunités de socialiser dans un espace protégé, participation aux décisions affectant la communauté, développement des activités de loisirs et/ou des activités économiques dans un environnement sain.**

Ce diagnostic participatif permettra :

- i) d'identifier les contraintes spécifiques qui limitent les opportunités offertes aux femmes au niveau local dans les trois gouvernorats du projet ;
- ii) de caractériser la division genrée du travail au sein des exploitations et ménages à travers un travail de recherche participative ;
- iii) d'identifier des activités de sensibilisation pour lever les barrières principales à l'émancipation sociale des femmes à court terme, moyen terme et long terme

Les cibles du diagnostic sont :

- Les adhérentes aux OPA ;
- Les Travailleuses familiales (aides familiales agricoles) ;
- Les communautés locales en général, les représentants des administrations locales/centrales ;
- Autres acteurs clés dans la région intervenant sur la thématique du projet ;

## Méthodologie et déroulé de la mission

### ETAPE 1 - Phase préparatoire et cadrage de la mission (POSTE 1)

Cette phase préparatoire permettra de s'accorder sur les objectifs et résultats attendus de la mission, d'établir un état de l'art sur les thématiques abordées et de finaliser la méthodologie et le planning de la mission :

- **Réunion de cadrage** : une réunion de cadrage sera programmée au démarrage de la mission à Tunis avec l'équipe projet EFOR ;
- **Etat de l'art** : le Prestataire cherchera et exploitera les documents de références, des expériences antérieures ayant des liens avec les thématiques de l'étude (**Cf. Livrable A – Etat de l'art**) ;
- **Conception et validation de la méthodologie et du planning de mission** : il s'agira de concevoir l'ensemble des outils qui seront utilisés sur le terrain pour la collecte des données (qualitatives et quantitatives) pour les fins de la mission (**Cf. Livrable B - Note d'orientation méthodologique**). Seront notamment présentés les zones d'enquêtes, les guides d'entretien ainsi que les supports d'animation pour validation par l'équipe projet EFOR.

Les zones d'enquêtes seront identifiées en concertation avec l'équipe projet EFOR et discutées sur la base des critères suivants :

- Les enquêtes seront conduites dans à minima 6 délégations (2 par gouvernorats) ;
- La présence d'OPA avec lesquels le projet EFOR pourra être amené à travailler orientera la sélection des délégations.

**NB** : les délégations lieu d'enquêtes seront déterminées ultérieurement avec l'équipe du projet EFOR lors des réunions de cadrage.

### ETAPE 2 – Réalisation du diagnostic terrain (POSTE 2)

Le Prestataire est appelé à proposer une méthodologie adaptée pour répondre aux objectifs de cette mission. Il aura recours à plusieurs techniques complémentaires notamment :

- Méthode d'entretien de « **focus groupe** » avec les adhérentes aux OPA, travailleuses familiales (aides familiales), les communautés locales en général ;
- **Entretiens semi-directifs** particulièrement avec les représentants des administrations locales / centrales.

Dans chaque délégation le bureau d'étude organisera :

- **2 focus groupes avec des femmes uniquement** : un focus groupe avec une OPA et un focus groupe avec des travailleuses agricoles ;
- **1 focus groupe mixte** : ouvert aux femmes, hommes, les représentant-es des administrations locales, etc. pour étudier particulièrement les questions relatives à la répartition genrée des tâches, les normes sociales, etc.

Un minimum de 18 focus groupes devra être organisé dans le cadre de cette mission. Le nombre d'entretien semi-directifs complémentaires devra être indiqué dans la proposition technique du Prestataire.

- **Questions indicatives à traiter dans le cadre des focus groupes « Femmes »**

Le Prestataire animera des ateliers de concertation avec les participantes pour faire sortir les éléments et conditions qui limitent les opportunités offertes aux femmes au niveau local. Les questions à traiter dans les focus groupe concernent entre autre :

- ✓ Le statut des femmes dans les communautés de mise en œuvre du projet ;
- ✓ La prise de décision;
- ✓ La priorité donnée aux tâches domestiques et aux responsabilités familiales par rapport aux ambitions professionnelles des femmes ; l'équilibre vie privée / vie professionnelle ;
- ✓ L'accès des femmes à l'espace public ;
- ✓ Le degré de leur implication dans la prise de parole en public ;
- ✓ L'image du travail féminin dans la famille et pour la communauté (pour les femmes et pour les hommes) ;
- ✓ La question de violences, etc.

**A. Aspects économiques :**

- Les activités économiques des femmes rurales : types d'activités, niveau de revenu, contribution à l'économie locale et nationale, obstacles rencontrés ;
- L'accès aux ressources économiques : terre, capital, crédit, formation professionnelle, technologies, marchés, etc. ;
- Les politiques publiques liées à l'économie rurale : sont-elles favorables à l'émancipation des femmes et des organisations rurales ou non, et comment peuvent-elles être améliorées ;
- Les partenariats public-privé : comment impliquer les entreprises privées dans l'émancipation des femmes et des organisations rurales.

**B. Aspects sociaux : leur position sociale :**

- Les normes et représentations sociales qui influencent les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes dans la communauté rurale ;
- Les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes, les jeunes et les aînés, les leaders et les membres ordinaires de la communauté ;

- Les capacités et les opportunités d'organisation collective des femmes rurales : les associations, les coopératives, les mouvements sociaux, les plateformes de dialogue ;
  - L'accès aux services sociaux de base : éducation, santé, eau et assainissement, etc. ;
  - Les politiques publiques liées à la promotion de l'égalité de genre et à la lutte contre les discriminations : comment peuvent-elles être mises en place et renforcées.
  - La question des violences : types de violence subie par les femmes, normes et représentations sociales qui régissent ces violences, degrés de leur normalisation par ces femmes elles-mêmes, etc.
- **Questions indicatives à traiter dans le cadre des focus groupes « Mixtes »**

Le Prestataire organisera ces ateliers de façon inclusive. Ils seront ouverts aux hommes, aux femmes et aux différentes personnes impliquées dans l'amélioration des conditions des femmes dans les trois gouvernorats de mise en œuvre du projet (notamment les représentants des administrations locales).

Ces ateliers participatifs visent particulièrement l'**allocation « genrée » du travail** dans les exploitations agricoles : la répartition sexuée des tâches.

1. Identifier les organisations partenaires dans les gouvernorats concernés qui travaillent avec les populations locales et les femmes en milieu rural. Les organisations peuvent être des OPA (Organisations Professionnelles Agricoles), des associations de femmes, des ONG, etc.
2. Organiser des séances de focus groups avec les différents types de participants identifiés (adhérentes aux OPA, travailleuses familiales, communautés locales en général, représentants des administrations locales / centrales, et autres acteurs clés dans la région intervenant sur la thématique du projet). Les séances de focus groups doivent être organisées de manière à inclure des groupes homogènes de participants (par exemple, des femmes adhérentes aux OPA dans une session, des travailleuses familiales dans une autre session, etc.).

Cette méthodologie est présentée à titre indicatif. Elle peut être adaptée et enrichie par le Prestataire en fonction des besoins et des réalités locales de chaque Gouvernorat.

### **Etape 3 - Recommandations opérationnelles (POSTE 2)**

Les Consultants devront pouvoir répondre à la question suivante : **quelles activités développer dans le cadre du projet EFOR afin de revaloriser le statut, améliorer l'autonomie socio-économique et les revenus agricoles des femmes travaillant sur les exploitations familiales et/ou impliquées dans des groupements féminins de transformation/commercialisation de produits agricoles ?**

Les recommandations formulées devront nécessairement tenir compte i) de l'état de structuration des OPA dans les gouvernorats concernés par le projet ii) des outils disponibles (à discuter avec l'équipe EFOR) iii) du temps de mise en œuvre du projet. A titre d'exemple, les actions suivantes pourront être développées :

- Renforcement de capacité des OPA, formation ;
- Communication généraliste et/ou ciblé auprès du grand public ;
- Sensibilisation ;
- Thématiques prioritaires pour les appels à projets ;
- Autres actions.

Des exemples concrets d'actions de terrain seront présentés. A l'issu de cette seconde étape, le rapport de diagnostic intermédiaire sera enrichi par des recommandations opérationnelles et transmis à l'équipe du projet EFOR pour validation (**Livrable D – Rapport de diagnostic final incluant les recommandations opérationnelles réalisables dans la durée du projet**).

#### **Etape 4 – Restitution et supports de communication (POSTE 3)**

Différents supports de communication, présentant les résultats de l'étude, seront développés. Les supports finalisés seront transmis avec leurs fichiers sources. Le prestataire donnera une cession exclusive des droits d'exploitation à l'ensemble des partenaires du programme (Cf. **Livrable E – Supports de restitution**).

Le Prestataire se chargera à la fin de la mission et après production des rapports de diagnostics d'organiser plusieurs sessions de restitution des résultats.

- **Au niveau local** : à l'attention des bénéficiaires du projet qui ont participé à la phase de diagnostic participatif pour valider avec elles/eux les conclusions et les propositions d'actions à mettre en œuvre (avec implication éventuelle des représentants locaux des parties prenantes du projet et des membres élargis de la communauté locale).
- **Au niveau national** : une session de restitution pourra être organisée à Tunis à l'intention des partenaires nationaux et régionaux et éventuellement certains bénéficiaires finaux ayant participé à la phase de diagnostic ;

#### **4. Livrables attendus :**

**Livrable A – Etat de l'art (Poste 1)**: l'ensemble des documents et données collectées dans le cadre de l'étude bibliographique transmis et synthétisé dans une courte note.

**Livrable B – Note de cadrage (Poste 1)**: une note d'orientation méthodologique viendra compléter la proposition technique des Consultants. Ce document permettra notamment de préciser les éléments suivants :

- Résultats attendus ;
- Méthodologie et outils de diagnostic (guide d'entretien et questionnaire) ;
- Cadrage géographique et sociologique pour les enquêtes de terrain ;
- Calendrier prévisionnel ;
- Besoins logistiques (facilitation des RDV par l'équipe projet EFOR)

**Livrable C - Un rapport de diagnostic intermédiaire (Poste 2)** : un rapport détaillé détaillant par gouvernorat sur les résultats des focus groupe et entretiens, relatifs **i) aux contraintes spécifiques qui limitent les opportunités offertes aux femmes et aux filles en milieu rural** (socialisation dans un espace protégé, participation aux décisions affectant la communauté, développement des activités de loisirs et/ou des activités économiques dans un environnement sain) et **ii) à la division « genrée » du travail au sein des exploitations et des ménages** (normes sociales qui les régissent, mettant en évidence les rôles distincts des femmes, des hommes, des jeunes (filles et garçons) et des séniors.

Cette version intermédiaire sera discutée avec l'équipe projet EFOR et amendé si nécessaire.

**Livrable D – Rapport de diagnostic final incluant les recommandations opérationnelles (Poste 2)**

**Livrable E – Supports et ateliers de restitution (POSTE 3)**

- Un résumé exécutif de l'étude pour une diffusion plus large (en version française et en arabe) ;
- Un PPT résumant les principaux résultats du diagnostic pour présentation pendant les ateliers de restitution ;
- Des fiches pratiques destinées aux OPA, aux travailleuses familiales, aux communautés locales et aux acteurs clés de la région, pour les aider à mettre en place des solutions concrètes pour surmonter les contraintes identifiées et promouvoir l'égalité des sexes (en version française et en arabe) ;
- Les bases de données et tous autres documents qui auront servi pour l'élaboration des rapports de l'étude ;

## 5. Durée de la mission

La mission se déroule sur une durée effective de 4 mois entre Octobre 2023 et Janvier 2024.

Le calendrier prévisionnel de la mission et de rendu des livrables est présenté ci-dessous.

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2024
Poste 1 - Cadrage				
Poste 2 – Diagnostic terrain				
Phase 3 - Restitution				
<b>Livrables</b>	<b>A &amp; B</b>		<b>C</b>	<b>D &amp; E</b>

## 6. Coordination de la mission entre l'équipe EFOR et le Prestataire

Le diagnostic participatif, sera mené en étroite collaboration avec i) l'équipe projet EFOR (cheffe de projet, experte genre, chargé.e.s de coordination des 3 régions ) ii) les délégations déconcentrées du MFFEPA et du MARHP / BAFR.

Des réunions de cadrage et échanges réguliers seront organisées entre le Prestataire et Expertise France. Les réunions de cadrage et restitution pourront être organisées dans les locaux d'Expertise France à Tunis ou bien par vidéoconférence. Les réunions suivantes devront être intégrées dans la méthodologie des Consultants :

- Une réunion de cadrage sera organisée dans les jours suivant la notification du présent marché. Ce temps de discussion permettra entre autre de valider les aspects logistiques de la mission et notamment les déplacements des équipes et besoins en véhicules.
- Des réunions de suivi et révision des livrables pourront avoir lieu entre l'équipe d'Expertise France et le Prestataire tout au long de l'exploitation des résultats.

## 7. Logistique

Le Prestataire devra assurer les déplacements de ses experts par ses propres moyens sur Tunis ainsi que dans les trois gouvernorats.

## 8. Profil des expert-es recherché-e

Pour les besoins de la mission, trois profils sont attendus :

- a- Chef de mission – Expert en développement rural
- b- Expert-e en genre et développement
- c- Expert-e en méthodologie de recherche participative
- d- Enquêteur.rice

**a- Chef d'équipe / Expert-e en développement rural** : un minimum de 10 ans d'expériences professionnelle générale cumulée dont au moins 8 ans d'expérience professionnelle en tant que chef d'équipe / coordonnateur sur des missions similaires dans le secteur du développement rural et de l'agriculture. Il/Elle devra avoir une connaissance approfondie des dynamiques de développement rural en Tunisie, ainsi que des contraintes et des opportunités spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes et les filles en milieu rural. Il/Elle devra également avoir une expérience de travail avec les communautés rurales et une connaissance des politiques et programmes de développement en cours dans la région, ainsi que des compétences en communication et en plaidoyer. La connaissance des méthodologies d'enquête ainsi que des expériences en lien avec le genre et l'agriculture seront appréciées positivement.

**b- Expert-e en « Genre et développement »** : l'expert.e « Genre et développement » devra justifier d'un minimum de 07 ans d'expériences professionnelle générale cumulée dont au moins 05 ans d'expérience spécifique dans la conception et la mise en œuvre d'études participatives axées sur les questions de genre. Elle devra également avoir une connaissance approfondie des normes sociales et des rôles de genre dans les communautés rurales tunisiennes, ainsi que des compétences pour formuler des recommandations et des actions concrètes pour améliorer la situation des femmes et des filles dans ces communautés.

**c- Expert-e en méthodologie de recherche participative** : l'expert.e en « Recherche participative » devra justifier d'un minimum de 05 ans d'expérience professionnelle générale cumulée dont au moins 03 ans d'expérience spécifique dans la conduite d'enquêtes sur le terrain (collecte des données, traitement, analyse), étude qualitative et quantitative et encadrement d'équipe terrain en milieu rural. Il/Elle devra avoir une expertise dans la méthodologie de recherche participative, y compris la conception de questionnaires et la conduite d'entretiens individuels et de groupe avec les différents acteurs et actrices impliqué-e-s dans l'étude. Il/Elle devra également avoir des compétences en analyse des données et en formulation de recommandations pour améliorer les résultats de l'étude. Il/Elle devra avoir une expertise en analyse de données qualitatives et quantitatives, ainsi que des compétences pour produire des rapports clairs et précis qui présentent les résultats de manière accessible et utile pour les différentes parties prenantes.

d- **Trois - chargées des enquêtes** : les **chargées des enquêtes** de terrain seront encadrées et accompagnées par les trois experts clés présentés ci-dessus. Ils devront justifier d'expériences significatives en recherche qualitative et en méthodes de collecte et d'analyse de données, y compris la conduite d'entretiens individuels et de groupes.

Ils/Elles devront également avoir une connaissance approfondie des communautés rurales tunisiennes, ainsi qu'une bonne compréhension des questions de genre et de développement, des normes sociales et de l'inclusion. Des profils de type sociologue peuvent être envisagés, cependant tout autres propositions de profils pertinents pourront être pris en compte sur ces trois postes. Les enquêteur/rices devront justifier à minima :

- D'au moins 05 ans d'expérience professionnelle générale dans le domaine du développement rural, de la recherche qualitative, de la recherche action ou tout domaine pertinent
- D'au moins 03 ans d'expériences pertinentes d'appui aux OPA féminins ;
- D'une bonne connaissance des trois zones d'étude et du tissu professionnel agricole en milieu rural ;
- D'une bonne connaissance des méthodes de facilitation participative particulièrement celles liées aux femmes en milieu rural

Les **chargées des enquêtes** terrain seront accompagnés sur l'ensemble des enquêtes par l'un des trois experts clés.

Le prestataire pourra s'adjoindre de tout autre profil qu'il jugera pertinent.